



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 CONSEIL MUNICIPAL
 27 FEVRIER 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 27 février, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

19 présents : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, M. Vincent BONNISSEAU, M. Florent BASLÉ, Mme Pascale MACOURS, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Florence STABLO, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

7 excusés :

Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à Mme Catherine LEBON
 M. William POMMIER ayant donné pouvoir à M. Jean Michel GUENIOT
 M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Jérôme BÉGASSE
 Mme Laetitia COUR ayant donné pouvoir à Mme Pascale MACOURS
 Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à Mme Florence STABLO
 Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Cécile MARCHAND
 M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS

1 absente :

Mme Laura ESNAULT

Secrétaires de séance : M. Franck JOURDAN, M. Samuel TRAVERS

Date de convocation : le 21 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023_02_27_03

Nomenclature : 7.1.2

Approbation des comptes administratifs 2022 des budgets : commune, parc de la Chaîne, ZAC de la Bellangerie

Rapporteur : M. Frédéric SALAÛN

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Frédéric SALAÛN, adjoint au Maire, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2022 dressés par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives.

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses ou	Recettes
	Ou déficits	Ou excédents	Ou déficits	Ou excédents	Déficits	Ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés (28/02/2022)		126 171,87		1 735 226,08	0,00	1 861 397,95
Résultats affectés (compte 1068)		1 300 000,00				1 300 000,00
Opérations de l'exercice	1 410 399,90	498 341,33	3 529 031,50	4 621 943,12	4 939 431,40	5 120 284,45
TOTAUX	1 410 399,90	1 924 513,20	3 529 031,50	6 357 169,20	4 939 431,40	8 281 682,40
Résultats de clôture		514 113,30		2 828 137,70	0,00	3 342 251,00
Restes à réaliser	1 786 744,00	215 663,00			1 786 744,00	215 663,00
TOTAUX CUMULES	1 786 744,00	729 776,30		2 828 137,70	1 786 744,00	3 557 914,00
RESULTATS DEFINITIFS	1 056 967,70			2 828 137,70		1 771 170,00



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr



Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses ou	Recettes
	Ou déficits	Ou excédents	Ou déficits	Ou excédents	Déficits	Ou excédents
COMPTE ANNEXE POUR LE PARC DE LA CHAÎNE						
Résultats reportés (28/02/2022)	403 822,46				403 822,46	0,00
Résultats affectés (compte 1068)		0,00				
Opérations de l'exercice	5 629,82	84 060,10	0,00	0,00	5 629,82	84 060,10
TOTAUX	409 452,28	84 060,10	0,00	0,00	409 452,28	84 060,10
Résultats de clôture	325 392,18			0,00	325 392,18	0,00
Restes à réaliser	273 521,00	0,00			273 521,00	0,00
TOTAUX CUMULES	598 913,18	0,00		0,00	598 913,18	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	598 913,18			0,00	598 913,18	

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses ou	Recettes
	Ou déficits	Ou excédents	Ou déficits	Ou excédents	Déficits	Ou excédents
COMPTE ANNEXE POUR LA ZAC DE LA BELLANGERIE						
Résultats reportés (28/02/2022)	3 493 094,23			5 330 973,10	3 493 094,23	5 330 973,10
Résultats affectés (compte 1068)						
Opérations de l'exercice	3 732 365,32	3 522 457,19	4 043 809,04	4 018 204,09	7 776 174,36	7 540 661,28
TOTAUX	7 225 459,55	3 522 457,19	4 043 809,04	9 349 177,19	11 269 268,59	12 871 634,38
Résultats de clôture	3 703 002,36			5 305 368,15		1 602 365,79
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	3 703 002,36	0,00	0,00	5 305 368,15	0,00	1 602 365,79
RESULTATS DEFINITIFS	3 703 002,36			5 305 368,15		1 602 365,79

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion, relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Décide d'annuler les crédits suivants : aucun

5° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

6° Aucune observation.

Hors de la présence de M. le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- approuve le compte administratif 2022 du budget de la commune
- approuve le compte administratif 2022 du parc de la Chaîne
- approuve le compte administratif 2022 du budget de la ZAC de la Bellangerie

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

